



SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2021

N° : 2021-091
OBJET : Convention pour le balisage et l'entretien du GR 169

Date de la convocation : **Vendredi 03 décembre 2021**

Secrétaire de Séance : **M. VIEIRA**

L'an deux mille vingt et un, le dix du mois de décembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu au Grand Parc Miribel Jonage.

Nombre de délégué·e·s : 30	Présent·e·s : 17	en droits de vote : 64
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 2	en droits de vote : 10
	Votant·e·s : 19	en droits de vote : 74

Liste des présent·e·s :

nombre de votes /délégué·e

METROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5 + 5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5
	MME DEHAN	5
	MME EL FALOUSSI	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4
CCMP	M. GIRARD	1,5
	MME TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME TOMIC	5,5

VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DECINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3 + 5
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. VINCENT	1
NIEVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir :

Mme Gersperrin à M. Athanaze ; M. Gomez à M. Fischer


Madame la Présidente expose,

Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Rhône – Métropole de Lyon (CDRP69) porte un projet d'itinéraire en collaboration avec la Métropole de Lyon et l'Office de Tourisme et des Congrès de la Métropole de Lyon.

Il s'agit de l'itinéraire du GR169 fait le tour de la Métropole en 170 kilomètres et passe par 12 forts de la 2^{ème} couronne dont ils constituent le fil directeur.

L'objectif est de mettre en valeur et faire découvrir les territoires péri-urbains par le biais de la randonnée pédestre. Ce sont des espaces où se côtoient l'agriculture, des zones urbaines, des zones de nature et où on rencontre aussi un patrimoine vernaculaire, des vestiges patrimoniaux, nombreux et dignes d'intérêt.

Cet itinéraire sera accessible par les réseaux des transports en commun puisqu'il rencontre une quinzaine de gares SNCF ou Tramway et une soixantaine d'arrêts de bus.

Le sentier sera balisé selon les couleurs traditionnelles des GR® en blanc et rouge  et sera valorisé dans un topo-guide spécifique.

La mise en place de cet itinéraire est programmée pour le 1er trimestre 2022.

Sur le Grand Parc, le tracé représente 10 kilomètres et relie le pont de Miribel au pont d'Herbens. Il n'emprunte que des pistes et chemins existants et déjà intégrés à des itinéraires de randonnées, soit du PDMIPR (Plan Départemental et Métropolitain de Promenades et Randonnées), soit des circuits de découverte à partir de L'îloz'.

Les principaux engagements inscrits dans cette convention ci-annexée sont les suivants :

- Le Symalim autorise le balisage de l'itinéraire GR169 et le passage du public sous sa propre responsabilité de randonneur, sur les voies et chemins propriétés du syndicat indiqués sur la carte ci-dessus.
- Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre Rhône - Métropole de Lyon prend en charge le balisage (mise en place et entretien)
- Le Symalim via la SPL Segapal dans le cadre de la DSP, s'engage à entretenir les chemins empruntés par le GR169 selon les mêmes conditions qu'ils le sont actuellement c'est-à-dire avant le projet de GR169

Vu l'exposé de la Présidente,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité,
Le Comité Syndical :

- **APPROUVE** la convention, dont le projet est ci-après annexé.
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention d'autorisation de passage et de balisage ci-annexée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente
Catherine CREUZE

